

« EN M'INSTALLANT EN SCEA, JE N'AI PAS PRIS DE RISQUE »



CES NOUVEAUX INSTALLÉS QUI ONT RÉUSSI En échange de son travail, Vincent Videau s'est installé en SCEA avec Marie-Claude Charpentier, apporteur du capital.

S'installer en Société civile d'exploitation agricole (SCEA) avec un apporteur de capitaux est peu banal et peut par certains aspects paraître d'un autre temps... Et pourtant, Vincent Videau ne regrette pas d'avoir saisi cette opportunité, il y a maintenant six ans. Son BPREA en poche, il n'avait pas la possibilité de s'installer sur l'exploitation familiale — son père étant alors en Gaec avec des cousins. Jacques Charpentier (ancien directeur de la Sodem) lui a alors proposé de s'installer en SCEA avec son épouse, propriétaire d'une exploitation de famille qui compte 130 hectares, 400 brebis et 25 vaches. « Cela ne les intéressait pas de louer, explique Vincent, mais ils tenaient à

installer un jeune. Je n'ai pas réfléchi longtemps. En fait, je ne prenais pas beaucoup de risque. » Cette forme sociétaire a en effet permis à Vincent de s'installer avec un apport de 45 000 euros sur une exploitation d'un seul tenant, très bien entretenue et avec l'eau dans pratiquement toutes les parcelles. Les troupeaux de brebis et de vaches étaient d'autre part de qualité très correcte.

UN APORTEUR DE TRAVAIL Marie-Claude Charpentier met à la disposition de la SCEA les terres et les bâtiments. Le cheptel et le matériel ont été achetés par la SCEA. « J'ai acheté au départ 30 % des parts puis je suis passé à 50 %, ajoute Vincent Videau. Le revenu est partagé chaque

année en deux parts égales. » Pour simplifier le travail, les associés n'hésitent pas à investir dans de nouveaux équipements.

« Avec Jacques Charpentier, on se fait confiance et je ne lui cache rien. Il est toujours d'accord pour investir sur l'exploitation. Il tient à ce qu'elle reste en excellent état. J'ai par exemple aménagé 30 passages canadiens dans les parcelles et j'ai un parc de tri à refaire. » Depuis son installation, Vincent a poursuivi son bonhomme de chemin. Il a entre autres repris l'exploitation de son père (qui s'est retiré du Gaec). À quatre ans de la retraite, ce dernier est devenu salarié de la SCEA. Avec Vincent, ils élèvent désormais 1 200 brebis et 60 vaches sur quatre sites d'exploitation distants au plus de 10 kilomètres. ■

Laurence Sagot,
Institut de l'élevage



Vincent Videau à Availles-Limousine dans la Vienne.

« Avec Jacques Charpentier, on se fait confiance et je ne lui cache rien. Il est toujours d'accord pour investir sur l'exploitation. »

« UNE INSTALLATION DÉJÀ FONCTIONNELLE POUR UN APPORT DE 45 000 EUROS »

CHIFFRES CLÉS

- 550 brebis croisées Suffolk, Charollais et Texel
- 36 béliers Charollais, Suffolk, Texel
- 60 vaches Limousine
- 200 hectares
- Productivité numérique des brebis⁽¹⁾ : 147 %
- 1 unité de main-d'œuvre

(1) Nombre d'agneaux vendus et d'agnelles gardées pour le renouvellement par brebis mises en lutte en 2009.

POINTS DE VUE

« Favoriser les systèmes de parrainage »



Isabelle Perrier,
technicienne
à Poitou Ovin

« Sur les cinq dernières années, nous avons 21 installations en ovin, soit en atelier principal, soit en atelier complémentaire. C'est à la fois encourageant et trop peu car au niveau de Poitou Ovin, nous avons environ 40 % de nos éleveurs qui ont plus de 55 ans. Les exploitations qui se libèrent sont souvent des systèmes qui fonctionnent bien. Malheureusement, le rachat de foncier génère des annuités trop importantes qui sont pénalisantes pour un JA. L'intégration d'un JA dans une société en parrainage au début et comme exploitant ensuite est une bonne solution. Le cas de Vincent reste rare mais présente des avantages financiers qui lui ont permis de s'installer. Une des clés de la réussite reste quand même la technicité et la passion de l'éleveur et son désir d'évoluer dans son système. »

« Des éleveurs plus optimistes »



Daniel Causse,
Sodem

« Le récent rééquilibrage des aides et le prix rendent enfin les éleveurs plus optimistes. Le discours syndicaliste lui aussi a changé. À la Sodem, nous sommes optimistes avec un tonnage d'abattage en hausse en 2010 par rapport à 2009, soit 9 022 tonnes. 202 145 agneaux sont passés par l'abattoir en 2010, issus principalement du Poitou-Charentes et du Limousin. Trente pour cent sont vendus sous signes officiels de qualité (label Le Diamandin, IGP du Poitou-Charentes et Filière Carrefour), 140 639 brebis et 77 085 chèvres ont été abattues dont 75 828 chèvres et 96 119 brebis sous forme d'une prestation avec les établissements Pierrepoint. Nous avons des projets d'extension de notre activité. Mais l'installation reste le point noir car de nombreux éleveurs n'ont pas de relève familiale, ce qui serait la meilleure solution. Il est indispensable aussi de faire des mises à la reproduction en début de printemps car nous manquons d'agneaux en fin d'année et cela fait perdre des marchés. »